

CALCULER MES PRIX DE REVIENT POUR PÉRENNISER MA FERME

Document mis à jour en septembre 2026

PROGRAMME DE FORMATION



92% des besoins des stagiaires remplis par nos formations



95% de stagiaires très satisfaits sur la formation similaire en 2025/2026

Dates et lieu :

- Mardi 29 septembre et mardi 15 décembre 2026
- **Accompagnement individualisé sur la ferme (½ journée sur RDV)**
- **Lieu** : Var

Durée et horaire :

- 14 h + 4h d'accompagnement individualisé sur votre ferme entre les 2 jours en collectif
- de 9h à 17h

Objectifs :

- Comprendre l'intérêt du prix de revient et son fonctionnement selon les enjeux économiques et stratégiques de ma ferme (notamment en AMAP)
- S'approprier une méthode de pilotage et de prise de décision sur la ferme, qui tient compte des différents risques identifiés
- Analyser mon prix de revient, l'utiliser, le défendre

Contenu :

29 septembre : J1

Comprendre l'intérêt du calcul du prix de revient et son fonctionnement – ainsi que les impacts autour du travail et du raisonnement des investissements dans ce prix

- Le métier d'agriculteur.rice : compétences engagées et différents types de risques auxquels faire face
- Focus les agriculteurs.rices en AMAP
- Travail sur la composition du prix de revient
- Intégrer la valorisation et le temps de travail, ainsi que les équipements
- Affecter les charges aux différents produits ou ateliers
- Répartir les charges sur le prix de revient

Octobre à décembre : accompagnement individualisé sur la ferme (½ journée sur RDV) - Être capable de trouver des leviers à la problématique identifiée et sécuriser son entreprise.

15 décembre : J2

Optimiser son prix de revient pour réaliser des choix stratégiques ; Valoriser ses productions au juste prix ; rappel sur le partenariat AMAP en début de matinée puis jeu de rôle - Mise en situation avec des amapiens quand il faut parler prix dans l'après midi.

Si vous souhaitez vous inscrire à la **formation, votre participation est obligatoire pour les 3 temps proposés** (2,5 jours au total).



AGRIBIOVAR

ZAC de la Gueiranne, Maison du Paysan - 83440 LE CANNET DES MAURES | agribiovar.direction@bio-provence.org

SIRET : 422 119 933 00022



AgribioVar



www.bio-provence.org/Agribiovar

Méthodes pédagogiques / moyens matériels et outils :

Intervention en salle avec utilisation du vidéoprojecteur, réalisation d'exercices pratiques sur ordinateur (sur l'outil prix de revient adapté à sa ferme), ateliers d'échanges et mise en commun des réflexions

Méthodes d'évaluation :

En début : recueil des attentes, besoins et acquis. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction.

Public cible : Agriculteur.trice.s du Var et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Repas : Tiré du sac

Tarif : 364€ pour les sessions collectives + 200€ pour l'accompagnement individualisé (obligatoire), soit 564€ pour la formation.
Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les personnes non éligibles par VIVEA, nous contacter.



Intervenantes : Laure CROVA, salariée Agribiovar ; Emmanuelle BOGGIO-POLA pour les AMAP de Provence

Inscription

Inscrivez-vous directement en ligne

[S'inscrire à la formation](#)

Ou consultez le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation, document ci dessous.

Date limite d'inscription : 22 septembre



Nom et coordonnées du responsable de la formation :

Laure CROVA - conseillère-animatrice à Agribiovar

agribiovar.crova@bio-provence.org

07 83 06 40 07 - 04 94 73 24 83

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Conditions générales de vente & Règlement intérieur



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



AGRIBIOVAR

ZAC de la Gueiranne, Maison du Paysan - 83440 LE CANNET DES MAURES | agribiovar.direction@bio-provence.org

SIRET : 422 119 933 00022



AgribioVar



www.bio-provence.org/Agribiovar

Nom		Prénom	
Date de naissance (exigée par VIVEA) :			
Dénomination (GAEC, EARL,..) :			
Adresse			
Ville		Code postale	
Téléphone		Email	

Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :

Formation 1 :		Date :	
Formation 2 :		Date :	
Formation 3 :		Date :	
Formation 4 :		Date :	
Formation 5 :		Date :	

Ma situation :

• Je suis éligible au VIVEA

- ☐ Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé
- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)
- ☐ Installé(e) depuis moins d'un an
- Joindre l'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA
- ☐ Candidat(e) à l'installation
- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

- ☐ Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise
- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...).
Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.
Autre cas : merci de nous contacter pour étudier votre situation

Est ce que la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire :

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre d'Agribiovar.

Envoyez votre bulletin d'inscription par mail : agribiovar.lerceteau@bio-provence.org

ou par courrier :

AGRIBIOVAR
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83340 LE CANNET DES MAURES

En pensant à joindre le document attestant l'éligibilité à VIVEA.

Je déclare avoir lu les Conditions générales de vente & Règlement intérieur et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :